

Taroudant: L?inscription du Malhoun au patrimoine de l?UNESCO (Géoparc Jbel Bani)

Taroudant: L'inscription du Malhoun au patrimoine de l'UNESCO (Géoparc Jbel Bani) Des chercheurs, académiciens et interprètes du Malhoun, réunis lors d'une rencontre tenue vendredi 14 septembre à Taroudant, ont exprimé leur appui au projet d'inscription de cet art authentique marocain sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO. Ils ont été unanimes à saluer le projet mené dans ce sens par le ministère de la Culture et de la Communication en partenariat avec l'Académie du Royaume du Maroc. La rencontre organisée en marge de la 7ème édition du « festival national de l'art de Griha et Malohun » de Taroudant, a servi d'opportunité pour mettre en relief l'importance de conserver ce style musical sublime et authentique qui constitue une mémoire qui englobe les habitudes et les coutumes marocains à travers des chants et des qsaids populaires, tout relevant la nécessité d'oeuvrer pour que cet art soit inscrit à l'Unesco et pour trouver les solutions adéquates pour le préserver et le promouvoir auprès des futures générations. Le Maroc compte déjà six traditions culturelles inscrites sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité: le moussem de Tan Tan, l'espace culturel de la place Jemaa el-Fna à Marrakech, le festival des cerises de Sefrou, la diète méditerranéenne, l'argan et les pratiques et savoir-faire liés à l'arganier, et enfin la fauconnerie. Dernière inscrite en date, la Taskiwin, danse martiale du Haut-Atlas occidental, qui figure sur la liste du patrimoine immatériel nécessitant une sauvegarde urgente. L'édition de cette année du festival

national de l'art de Griha et Malohun porte le nom de feu Ahmed Hatimi Bounoni. Elle propose notamment deux soirées artistiques avec au menu des déclamations poétiques et des chants puisant dans l'authenticité du malhoun. Le 15 septembre 2018 Source web par : la verite